

# SAP HANA & Archivage

Nous entrons dans une nouvelle ère de l'information « in-memory » avec la technologie SAP HANA : les performances d'utilisation de l'ERP vont être décuplées sur de très gros volumes de données : la plate-forme SAP HANA a la capacité de gérer des bases de données de plusieurs téraoctets en mémoire vive, permettant ainsi aux utilisateurs d'effectuer des traitements et des analyses en temps réel ; la nouvelle version de l'ERP SAP S4 exploite nativement ce nouvel environnement de données.

La question est maintenant de savoir si l' « archivage » a toujours sa place dans cet environnement SAP ultra-rapide : **La réponse est OUI**

En effet, le stockage « in-memory » est très onéreux, et il sera plus difficile d'ajouter de la mémoire sans compter comme cela se pratique aujourd'hui lorsqu'on ne se soucie que modérément de la croissance de ses bases de données sur baies de disques standard. Avec SAP HANA, on a tout intérêt à stabiliser la base de données dans la durée, pour tirer partie des capacités « haute performance » de l'environnement de production, et pour maîtriser les coûts d'infrastructures.

Dans ce contexte, et dans le cadre de la gestion du « cycle de vie » de l'information, il convient de définir par catégorie d'information:

- une durée de résidence pendant laquelle l'information est disponible dans l'environnement ultra-rapide HANA ;
- une durée de rétention hors HANA s'il est nécessaire de conserver l'information au-delà de la durée de résidence pour des raisons réglementaires ou statistiques ;

Au delà de ces durées, on définit quel est le sort final de l'information : destruction ou bien conservation sans limite de durée.

La gestion du cycle de vie des informations (données et documents, informations transactionnelles et Master Data), jusqu'à leur éventuelle destruction, nécessite la mise en œuvre :

- d'un ensemble de règles et de contrôles, pour certains préprogrammés en standard dans SAP, pour d'autres paramétrables également en standard → règles de « gouvernance de l'information » à valider avec les « métiers »,
- de traitements automatiques périodiques permettant, en application de ces règles :
  - de « sortir » de SAP HANA en continu les informations inutiles aux activités business car trop anciennes, mais qu'il faut conserver pour des raisons légales ou statistiques ; ces informations sont bien entendu toujours disponibles en consultation au travers des transactions standard SAP ; on tolère des temps de réponse plus long dans ce cas ;
  - de détruire si nécessaire les informations au-delà de leur durée de rétention.

Fort de leurs expériences, et de leurs expertises, BJC Consultants et Cadexpert sont ensemble à votre disposition pour définir, organiser, mettre en œuvre et pérenniser une véritable **Gouvernance de vos informations** en environnement SAP HANA.